

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

\*\*\*

**ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS**

\*\*\*

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

**SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU**

**OBJET :**

**Séance du : 19 mai 2026**

**DESIGNATION DE  
REPRESENTANTS  
D'ANNEMASSE AGGLO  
A L'ASDAA**

**Convocation du : 12 mai 2026**

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19**

**Président de séance : Gabriel DOUBLET**

**Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN**

**N° BC\_2026\_0046**

**Membres présents :**

Cristian GUERET, Carole DARCY, Gabriel DOUBLET, Amine MEHDI, Christophe BORREL, Denis SERVAGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Nicolas TEREINS, Antoine BLOUIN, Jean-Paul BOSLAND, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Jean COMBETTE, Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY, Christophe CALLAY

**Excusés :**

Maxime GACONNET, Coralie FERNEX

\*\*\*

Vu la délibération du conseil communautaire du 15 avril 2026 n°CC\_2026\_0038 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) B-2 de son annexe ;

Vu les statuts d'Annemasse Agglo et notamment ses compétences en matière de solidarités et d'appui aux politiques gérontologiques ;

Vu les statuts de l'Association de Soins à Domicile pour l'Agglomération Annemassienne ASDAA, gérant un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSID) sur le territoire de l'Agglomération, et qui attribuent 3 postes de titulaires et 3 postes de suppléants à Annemasse-Agglo dans son Conseil d'Administration sur un total de 8 titulaires ;

Considérant que suite au renouvellement général des conseils municipaux et du conseil communautaire, il convient de désigner les représentants d'Annemasse Agglo au sein de cette association ;

Le Bureau Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :  
A l'unanimité,

DECIDE :

DE PROCÉDER à la désignation des représentants d'Annemasse Agglo comme suit :

Titulaires	Suppléants
1- Antoine BLOUIN	1- Anissa HADDAD
2- Cristian GUERET	2- Férial DJAFFALI
3- Christiane CHAVANNE	3- Anne VINDEVOGEL

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le 20/05/2026



ID : 074-200011773-20260519-BC\_2026\_0046-DE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*